



Daniel CHOQUET-Philippe COUPEAU
Courtiers en Assurances
N°ORIAS :07010477-www.orias.fr

Questionnaire à adresser à :

SARL ASSUR'and FINANCES
15 avenue Janvier
35 000 RENNES

ASSURANCE IMMEUBLE COLLECTIF

Madame, Monsieur,

Vous nous sollicitez pour une proposition d'assurance. Afin de vous établir les conditions les meilleures nous vous invitons à nous retourner, complété, le questionnaire suivant:

Syndic de copropriétés :

Adresse de l'immeuble.....

Année de construction.....

Superficie développée.....Nombre de bâtiments.....

**Superficie développée : cumul des superficies (épaisseur des murs comprise) de chaque niveau. Les caves, combles, greniers, garages, voies de circulation, parkings, dépendances non habitées sont comptés pour moitié.
Sont considérés comme un seul bâtiment : plusieurs bâtiments communicants (même par les sous-sols) ou distants les uns des autres de moins de 10 mètres.**

Nombre de niveaux (y compris sous-sol).....Les bâtiments sont-ils inhabités ou désaffectés.....

L'immeuble comporte-t-il plus de 25% de sa superficie en commerces.....

L'immeuble est-il occupé par une discothèque ou un bar de nuit

Superficie occupée par le(s) commerce(s).....

Activités.....

S'agit-il d'un Immeuble de Grande Hauteur.....
>28m pour les bureaux ou mixtes et 50 m pour les habitations.

Les bâtiments ont-ils principalement une vocation locative.....

L'immeuble est-il classé ou inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.....



Daniel CHOQUET-Philippe COUPEAU
Courtiers en Assurances
N°ORIAS :07010477-www.orias.fr

Nom et numéro de contrat de l'assureur.....

Le contrat est-il résilié.....par l'assureur.....par l'assuré.....

Si oui, pour quel motif.....

Date de résiliation.....

Dernière prime acquittée.....Echéance.....

Sinistralité sur les trois dernières années : **Fournir la statistique sinistre émise par l'assureur**

Pour tout sinistre supérieur à 50 000 €, joindre le rapport d'expertise.

Fait àle.....

Signature et cachet du proposant.

Loi du 6 janvier 1978 : INFORMATIQUE ET LIBERTE : le proposant soussigné peut demander à la Compagnie la communication et la rectification de toute information le concernant qui figurerait sur tout fichier à usage de la Compagnie, de ses mandataires, des réassureurs et des organismes professionnels

*Sarl ASSUR'and FINANCES Siège Social situé 10 Avenue Janvier 35000 RENNES Capital Social de 215 000 Euros RCS 483 496 709 RENNES
Garantie Financière et de Responsabilité Civile Professionnelle conformes aux articles L.530-1 et L.530-2 du code des Assurances*